

GATEZ Thérèse
34 Rue Bayard
59280 Armentières
France

1995/

ARCHIVO

le 13/10/91.

REPUBLICA DE CHILE			
PRESIDENCIA			
REGISTRO Y ARCHIVO			
NR.	91/22112		
A:	24 OCT 91		
P.A.A.	<input type="checkbox"/>	R.C.A.	<input type="checkbox"/>
C.B.E.	<input type="checkbox"/>	M.L.P.	<input type="checkbox"/>
M.T.O.	<input type="checkbox"/>	EDEC	<input checked="" type="checkbox"/>
M.Z.C.	<input type="checkbox"/>	F.W.M.	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	P.V.S.	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	J.R.A.	<input type="checkbox"/>

✓ Monsieur le Président de la République du Chili.

✓ Monsieur le Président de la République,

Le Chili fait partie des pays ayant ratifié la convention des Droits de l'homme. Cela signifie donc, certainement que vous ne restez pas insensible au sort des habitants de votre pays. C'est pourquoi je me permets d'attirer votre attention sur la situation de Pedro PIÑONES DIAZ, poète chilien, qui est incarcéré depuis le 9 juin 1991 à la prison de SAN FELIPE.

Son dossier est vide, son casier judiciaire vierge. Au moment des faits qui lui sont reprochés, Monsieur PIÑONES DIAZ ne se trouvait pas au Chili. Seul le fait que Pedro PIÑONES DIAZ appartienne au parti communiste constitue aux yeux des "judges" une preuve de sa culpabilité.

Pourtant, un pays démocrate ne juge pas les personnes uniquement sur une appartenance politique.

C'est pourquoi au nom des Droits de l'homme de la justice et de la démocratie je vous demande

la libération immédiate et inconditionnelle
de Pedro PIÑONES DIAZ

Vous remerciant de l'attention que vous
porterez à cette requête

Je vous prie de croire, Monsieur le Président
de la République, en l'assurance de ma très
haute considération.

16 100 A

T. James



34 Rue Bayard 59280 Armentières
FRANCE

